

**L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION –  
THE AGENCY FOR CO-OPERATIVE HOUSING**

**POINTS SAILLANTS**

**Réunion du conseil d'administration du 13 décembre 2006**

---

**RAPPORT DE LA DIRECTION**

Grâce à l'apport des directrices des services, la directrice générale présente le rapport de la direction pour la période de septembre à novembre 2006. Ce rapport souligne les réalisations, le travail en cours et les activités reportées, ainsi que les réalisations des employés quant à l'observation des principaux indicateurs de rendement consignés au plan d'exploitation de l'année 2006. Les directrices des services présentent les principaux points du rapport et répondent aux questions.

La directrice générale indique que dans l'ensemble, l'année 2006 s'est avérée fructueuse : on a atteint la plupart des indicateurs de rendement. Elle transmet ses commentaires quant à la relation de travail productive que l'Agence entretient avec la SCHL et explique que dans les prochains rapports qu'elle présentera au conseil d'administration, elle mesurera le rendement de l'Agence en fonction des normes relatives au service à la clientèle et des normes de rendement établies dans l'entente conclue avec la SCHL.

La directrice des services d'information et pratiques exemplaires aborde la livraison rapide des premiers rapports trimestriels de rendement et sur le portefeuille de l'Agence à la SCHL, ainsi que la création d'un accès au SIACH pour les utilisateurs externes. La directrice offre aussi une mise à jour au conseil quant à la création de nouvelles fonctionnalités du système d'information, qui devraient être lancées en 2007.

La directrice des services de gestion des programmes aborde la difficulté de comparer les droits d'occupation aux loyers du marché à compter de la 15<sup>e</sup> année pour les coopératives financées par un PHI, compte tenu de la très forte hausse des loyers du marché en C.-B. et en Alberta. La directrice indique aussi qu'elle prévoit affecter des ressources supplémentaires afin de rattraper le retard dans la validation des DAR.

La directrice des services administratifs explique que le personnel de l'Agence est complet, que la majorité des procédures en matière de ressources humaines ont été adoptées et qu'on travaille présentement à résoudre des problèmes relatifs aux télécommunications.

## **FINANCES ET ADMINISTRATION**

### **Révision des politiques**

Le Comité des finances et de la vérification recommande au conseil d'approuver les révisions apportées aux politiques sur l'impartition, l'approvisionnement et la comptabilité des immobilisations. Le conseil adopte la recommandation.

### **Budgets, états financiers et questions relatives à la vérification**

Le Comité des finances et de la vérification aborde la question de la diminution prévue des excédents d'exploitation d'ici la fin de l'exercice financier; on ne prévoit enregistrer aucun excédent d'exploitation en 2007; le comité aborde aussi la question du plan annuel de vérification et de la rémunération du vérificateur de 2006, ce que le conseil approuve. Le comité recommande aussi au conseil d'adopter les budgets d'exploitation et des immobilisations de 2007, ainsi que les états financiers d'octobre 2006; le conseil adopte la recommandation.

## **GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES**

### **Plan d'exploitation 2007**

Les employés présentent le plan d'exploitation adopté pour 2007. Le conseil convient que son rôle consiste à veiller à ce que l'Agence réponde aux normes de rendement établies dans l'entente conclue avec la SCHL d'ici le quatrième trimestre, qu'il laisse aux directrices de services la responsabilité de mesurer les principaux indicateurs de rendement.

### **Rapport de conformité de l'Agence**

Sur la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le conseil approuve le premier rapport de conformité de l'Agence élaboré par les employés. Le conseil souligne la grande utilité du rapport et signale qu'il est plus exhaustif qu'il ne devra l'être à l'avenir.

### **Poursuite des activités et reprise après sinistre**

Sur la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le conseil adopte des plans de poursuite des activités et de reprise après sinistre à l'intention des centres de service régionaux de l'Agence.

### **Évaluation du rendement du conseil**

Sur la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le conseil adopte le sondage proposé pour l'évaluation annuelle du rendement du conseil.

### **Primes d'encouragement**

Le Comité de gouvernance et des ressources humaines propose qu'on verse, en 2006, des primes d'encouragement aux employés et recommande qu'on verse le double du montant proposé étant donné les efforts considérables demandés de tous les employés en cette année de démarrage. Le conseil suit la recommandation du comité et prend bonne note de la déclaration d'un conflit d'intérêts par la vice-présidente du conseil.

### **Politique relative au programme de promotion du bien-être des employés**

Le conseil adopte la Politique relative au programme de promotion du bien-être des employés et présente un programme de promotion du bien-être qui comprend des projets individuels et des activités de groupe.

### **Révision des politiques**

Le conseil approuve les révisions à la politique sur les ressources humaines et adopte des révisions à la politique *Partenaires externes : choix, établissement de contrats et normes de rendement*. La version révisée établit une distinction entre les compétences exigées pour effectuer des études des loyers du marché et des évaluations immobilières; on a aussi modifié les sections sur les conflits d'intérêts et de loyauté et la conduite éthique.

### **AUTRES QUESTIONS**

Le conseil accepte d'envoyer une lettre au gouvernement de l'Ontario pour offrir les services de gestion immobilière de l'Agence aux coopératives régies par un programme provincial si la responsabilité de gérer les coopératives passait des autorités municipales au gouvernement provincial.